

➤ Semestre 8

Le semestre 8 constitue un tronc commun pluridisciplinaire en Sciences halieutiques et aquacoles. Il est constitué de :
Trois UE généralistes, communes à toutes les spécialisations du cursus Ingénieur agronomes :

- UE de tronc commun agronomique (4 ECTS, 80h) : management, analyse de données, évaluation et gestion du risque.
- UE langues étrangères LV1 et LV2, dont l'anglais qui est obligatoire (2x24h, 3 ECTS)
- UE « conduite de projet innovant », en lien avec la spécialisation (60h, 4 ECTS)

Cinq UE spécifiques au domaine, obligatoires pour tous les étudiants qui suivent la spécialisation Sciences halieutiques et aquacoles, et ouvertes aux étudiants des autres spécialisations ou à la formation continue (50h et 4 ECTS par UE, cf. fiches descriptives)

- UE1 Milieux aquatiques
- UE2 Dynamique des populations et gestion des pêches
- UE3 Biologie et écologie des animaux aquatiques
- UE4 Production (pêche et aquaculture) et produits halieutiques
- UE5 L'environnement vu par les sciences sociales : économie, droit, sociologie

➤ Semestre 9

Le semestre 9 comporte deux UE communes aux quatre options décrites plus haut, puis deux séries d'UE au choix, qui dépendent de l'option choisie.

UE de tronc commun :

- Tronc commun Sciences Halieutiques et Aquacoles (TC-SHA)
- Langues et mise en situation professionnelle (LV-SP)

UE au choix, séquence 1 :

- Ressources halieutiques et gestion des stocks (RHGS)
- Environnement et productions aquacoles (EPA)

UE au choix, séquence 2 :

- Modélisation halieutique (MODH)
- Territoires et écosystèmes côtiers et continentaux (TECC)
- Valorisation des produits aquatiques (VPA)

La logique des choix d'UE, selon l'option choisie par l'étudiant (et donc selon son projet professionnel), est présentée dans le schéma suivant.

